

VIGILANCE ORANGE CANICULE

ACCUEILS *de* LOISIRS - DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

Du mercredi 8 juillet au vendredi 10 juillet 2026 inclus

Chères familles,

À la suite du passage du département en **vigilance orange canicule** à compter du mardi 7 juillet 2026 à 12 h, et compte tenu de la persistance des fortes chaleurs annoncées jusqu'à la fin de la semaine, la Ville de Fleury-Mérogis met en place, à titre exceptionnel, des mesures d'organisation au sein des deux accueils de loisirs **maternel Baker** et **élémentaire La Ferme** à partir du **mercredi 8 juillet et jusqu'au vendredi 10 juillet 2026 inclus**.

Afin de préserver la santé et le bien-être des enfants, nous invitons les familles qui en ont la possibilité à **garder leur(s) enfant(s)** ou, lorsque cela est envisageable, à **réduire leur temps de présence** sur les accueils de loisirs.

Horaires d'accueil des accueils de loisirs

Les horaires d'accueil du matin restent inchangés.

En revanche, à **titre exceptionnel**, les départs seront assouplis. Les familles pourront récupérer leur(s) enfant(s) à **tout moment à partir de 13h30**, selon leurs disponibilités, sans attendre les horaires habituels.

Organisation des accueils

Pendant toute la durée de cet épisode de fortes chaleurs :

- Toutes les sorties et activités prévues en extérieur sont annulées.
- Les activités physiques et sportives seront suspendues.
- Des temps calmes et des temps de repos seront organisés.

Absence de votre enfant

Si vous choisissez de ne pas confier votre enfant à l'accueil de loisirs pendant cette période, nous vous remercions de nous en informer dès que possible par mail à :

CONTACT SERVICE ENFANCE: c.loisirs2@mairie-fleury-merogis.fr

Les journées initialement réservées **ne seront exceptionnellement pas facturées**, sous réserve que l'absence soit signalée afin de permettre l'annulation de la facturation.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension, de votre coopération et de votre solidarité durant cet épisode caniculaire. Ces mesures visent à garantir les meilleures conditions d'accueil et la sécurité des enfants présents.

